



NOUVEAU CODE MINIER

Les opérateurs
miniers jouent leur
dernière carte

Le président Joseph Kabila a consenti finalement de rencontrer ce mardi les patrons de sept grandes entreprises minières opérant en RDC. Ces derniers entendent faire valoir leur point de vue en rapport avec le nouveau Code minier adopté récemment au Parlement - et en instance de promulgation - dont ils récusent certaines dispositions.

Parmi les dispositions qui fâchent

et pour lesquelles les miniers espèrent obtenir une éventuelle modification, l'on peut citer, entre autres, la hausse de la taxation des superprofits et de la redevance minière qui passe de 2 à 10%, la réduction de certains avantages douaniers ainsi que l'annulation du système d'amortissement hyper rapide sur les capitaux et sur les biens d'équipement.

Page 4



Site minier de la Gécamines, au Katanga



Des militants du Mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) lors d'un sit-in à Kinshasa

ASADHO

Des jeunes des mouvements
citoyens ciblés par les services
de renseignements

À en croire l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) qui déclare s'appuyer sur le recoupement des informations obtenues de plusieurs sources, les agents des services de renseignements détiendraient une liste de 419 jeunes présentés comme des meneurs des marches organisées récemment dans le pays. D'après l'ONG, les personnes listées se-

raient désormais dans le collimateur des agents de sécurité plus que jamais déterminés à les neutraliser. L'Asadho indique avoir été saisie par les jeunes des mouvements citoyens au sujet des menaces de mort, visites domiciliaires et intimidations dont ils sont de plus en plus victimes de la part des agents des services de sécurité.

Page 4

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Le WWF exhorte
à tenir le Parc national
de la Salonga en dehors
des zones définies

Le Fonds mondial pour la nature a exprimé récemment son indignation face à la décision des autorités approuvant le contrat de partage de la production pétrolière conclu le 21 décembre 2007 sur les blocs 1 à Mbandaka, 2 à Lokoro et 3 à Busira de la Cuvette centrale. Les blocs pétroliers dont il est question dans ce contrat de production pétrolière chevauchent totalement le Parc de la Salonga représentant ainsi un réel danger pour la faune et la flore de cet écosystème.

Le WWF a prévenu que les activités d'exploration et d'exploitation pétrolière envisagées dans cette zone constituent de véritables menaces pour la production des services environnementaux et le mode de vie de la population environnante.

Page 2

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Mgr Mwanama appelle à l'aide du diocèse de Luiza

L'évêque du diocèse de Luiza, dans la province du Kasai-central, révèle un communiqué de presse de Caritas, vient de lancer un S.O.S sollicitant de l'aide humanitaire pour la population vivant dans ce coin du pays, à la mesure des dommages qu'elle a subis de la part des miliciens de Kamuina Nsapu. Selon lui, « ces attaques ont causé beaucoup de dégâts et beaucoup de morts qui n'ont pas encore été dénombrés avec exactitude, puisqu'il y a plusieurs fosses communes sur le territoire



de Luiza (...). Par ailleurs, beaucoup de maisons et écoles ont été incendiées ou saccagées. Même des structures de santé n'ont pas été épargnées.

Page 3

ÉDITORIAL

Inquiétante !

Oui, inquiétante à tous égards est la réapparition sur la scène politique européenne des mouvements dits « d'extrême-droite » qui, lentement mais sûrement, s'emparent du pouvoir dans différentes capitales en profitant notamment du trouble profond que crée l'afflux incontrôlé et incontrôlable des migrants vers le Vieux continent. Jusqu'alors limité aux pays de l'Est européen, le mouvement s'étend désormais jusqu'au cœur de l'Union comme vient de le démontrer le scrutin qui s'est déroulé dimanche en Italie et qui menace de plonger ce pays dans une crise institutionnelle de grande ampleur puisque, désormais, il n'a plus de majorité parlementaire.

Ce que ne comprend toujours pas l'opinion publique européenne et qui explique la poussée présente des mouvements de droite, c'est que l'Europe est très largement responsable de l'afflux présent des migrants vers ses côtes méditerranéennes : responsable, d'abord, en raison des erreurs stratégiques qu'elle a commises ou a laissé commettre en Afghanistan, en Irak, en Syrie, en Palestine, au Yémen, en Libye et qui ont provoqué des déplacements de populations massives ; mais responsable surtout par la mise en coupe réglée du continent africain qu'elle a menée dans les siècles précédents et qui sont à l'origine directe du retard économique, social qui pousse aujourd'hui des centaines de milliers, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants à quitter leur pays dans le Sud pour se réfugier dans le faux eldorado européen.

Si les grandes nations européennes – l'Allemagne, la France, l'Angleterre – qui n'ont pas encore cédé à la tentation du repli sur soi prôné par les partis de droite veulent échapper au processus qui les guette, elles doivent s'attaquer résolument à la racine du mal. Autrement dit rendre aux peuples du Sud ce qu'elles leur ont pris dans les siècles précédents et participer infiniment plus qu'elles ne le font présentement au progrès économique et social qui seul dissuadera les populations du Sud de migrer vers le Nord au péril de leur vie.

Pour dire les choses de façon encore plus claire, l'Union européenne ne combattra les mauvais démons qui tendent de s'emparer d'elle aujourd'hui que si elle met sur pied un programme d'aide au développement digne de ce nom. On en est encore très, très loin !

Les Dépêches de Brazzaville

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Le WWF exhorte à tenir le Parc national de la Salonga en dehors des zones définies

L'ONG internationale rappelle que le site fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco et la convention y relative spécifie l'incompatibilité de l'exploration et de l'exploitation pétrolières sur de tels espaces.



Les insignes de WWF lors d'une activité menée à Kinshasa

Dans un communiqué du 2 mars, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a exprimé son étonnement et sa déception face à la décision des autorités congolaises approuvant le contrat de partage de la production pétrolière conclu le 21 décembre 2007 entre le gouvernement et la Société nationale des hydrocarbures – Compagnie minière du Congo sur les blocs 1 à Mbandaka, 2 à Lokoro et 3 à Busira de la Cuvette centrale. Notant que les blocs pétroliers dont il est question dans ce contrat de production pétrolière chevauchent totalement le Parc national de la Salonga (PNS) représentant ainsi un réel danger pour la faune et la flore exceptionnelles de cet écosystème, le WWF a prévenu que les activités d'exploration et d'exploitation pétrolières envisagées dans cette zone constituent de véritables menaces pour la production des services environnementaux et le mode de vie de la population environnante. Cette ONG internationale, qui est l'une des plus grandes organisations de conservation de la nature dans le monde et co-gestionnaire du PNS depuis 2016, demande au gouvernement de s'assurer que le paysage de la Salonga et son Parc national soient hors des limites des zones définies pour ce genre d'activités extractives. Le WWF insiste, en effet, sur

le fait que cette aire protégée fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco et que la RDC est signataire de cette convention spécifiant l'incompatibilité de l'exploration et de l'exploitation pétrolières dans ces sites.

Rappelant que le gouvernement de la RDC a pris plusieurs engagements internationaux consacrant la conservation de son couvert forestier, deuxième poumon du monde, le WWF a souligné que ces engagements ont déclenché des collaborations multiformes avec les mécanismes de financement internationaux comme Carpe financé par USAID, 11e FED financé par l'Union européenne, le Programme biodiversité et forêt financé par la Banque allemande de développement et tant d'autres. « Ordonner l'exploration du pétrole sans épargner le Parc national de la Salonga contredit les engagements nationaux et internationaux signés par la RDC. », a fait observer l'ONG internationale qui multiplie, avec l'Institut congolais de conservation de la nature, des efforts afin de préserver le grand paysage de la Salonga de toute forme d'exploitation qui mettrait en danger tout son écosystème et sa valeur de conservation de facture planétaire.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais
Kitina, Thierry Nounou

Service Société : Parfait Wilfried Dou-
niam (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef
de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé, Jean Kodila

Service Économie : Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Romonique Nerplat

Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath

(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama,

Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé

Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à

côté de la Radio-Congo Pointe-Noire),

Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie

Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe /

Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël

Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien

Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs :

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie :

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole

Chef de service publicité :

Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia

Olalouré

Commercial Brazzaville : Errhiade

Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila

Coordonnateur Adjoint du suivi

des Services Généraux : Jules César Olebi

Chef de section électricité et froid :

Siméon Ntsayouolo

Chef de section transport: Jean Bruno

Ndokagnia

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :

Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes

Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de ser-

vice), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émile Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan

Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sas-

sou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville, République du Congo /

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

INSÉCURITÉ

«failles» de l'ONU après la mort de quinze Casques bleus

Des attaques en 2017 contre des Casques bleus en République démocratique du Congo ayant fait notamment, le 7 décembre, quinze morts tanzaniens, ont mis en lumière plusieurs «failles» dans l'entraînement et le dispositif onusien, a reconnu l'ONU le 2 mars.

Citant les conclusions d'une enquête dirigée par un fonctionnaire russe, Dimitri Titov, l'ONU confirme dans un communiqué que l'attaque a été commise par des combattants du groupe des Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe armé ougandais musulman, actif dans le Nord-Kivu frontalier de l'Ouganda.

L'attaque contre la Mission des Nations unies au Congo (Monusco), le 7 décembre, a été la pire menée contre des Casques bleus dans le monde en vingt-quatre ans. «Ca a merdé sur toute la ligne» et il y a eu «différentes responsabilités à différents niveaux», selon des sources diplomatiques ayant eu accès au rapport des enquêteurs, qui ne sera pas publié. «Il y a eu un gros problème de transmission des informations et pas de soutien aérien», précise un diplomate sous couvert d'anonymat. Selon le communiqué de l'ONU, les enquêteurs ont mis à jour «plusieurs failles dans l'entraînement et le dispositif de la Monusco ainsi que dans sa Force



Cérémonie à Beni, en RDC, rendant hommage aux Casques bleus tués dans l'attaque d'une base de la Mission de l'ONU à Semuliki d'intervention rapide.

d'intervention rapide.

Correctifs urgents

Ils ont notamment conclu que la Monusco n'avait pas de plan d'action pour renforcer ou évacuer ses Casques bleus pendant l'attaque. «Des problèmes de commandement et de contrôle, de direction et un manque de moyens, notamment aéronautiques et en matière de renseignement, ont aussi été des obstacles majeurs» pour limiter les pertes. Ils «nécessitent des correctifs urgents», indique encore le communiqué de l'ONU sans autres précisions. Le

texte des Nations unies précise que plusieurs mesures ont été prises depuis, de l'éclairage des installations à l'agrandissement des périmètres de sécurité dans plusieurs bases de Casques bleus à travers le pays. Les enquêteurs ont travaillé au total sur trois attaques, celle du 7 décembre, une le 16 septembre et une autre le 7 octobre, toutes dans la même région de Mamundioma (est).

Le bilan de l'attaque du 7 décembre qui a visé pendant une douzaine d'heures la base des Casques bleus tanzaniens située

à Semuliki s'est soldé par quinze Tanzaniens tués, quarante-trois blessés, et un toujours porté disparu. «Les trois attaques contre les Casques bleus ont été menées selon le même mode opératoire et toutes les preuves convergent pour désigner les ADF comme responsables», indique le communiqué de l'ONU.

Vitesse

Mercredi dernier, la Monusco avait déclaré continuer à rechercher le Casque bleu tanzanien disparu. Elle a lancé un appel à témoins pour toute informa-

tion menant au retour du soldat ou «à une preuve de vie». Le 26 janvier, lors d'une conférence de presse, le président congolais, Joseph Kabila, avait eu des mots très durs envers la Monusco, affirmant que la Mission onusienne au Congo, la plus importante au monde, n'avait jamais «éradiqué» aucun groupe armé depuis son arrivée en RDC en 1999. Depuis fin 2017, l'ONU a entrepris de modifier l'action de ses Casques bleus, afin de les rendre plus performants. La nouvelle stratégie qui va se mettre progressivement en place dans les mois à venir a été baptisée «Stratégie de protection par projection». Autrement dit, avoir des Casques bleus plus mobiles pour répondre à la menace plus rapidement.

Pour cela, l'ONU doit développer les moyens de renseignement de ses militaires sur le terrain et encore mieux les équiper, notamment avec des moyens aériens, notent des diplomates sous couvert d'anonymat. «Il y a un vrai enjeu de vitesse d'exécution, qui suppose aussi une bonne chaîne de commandement», estime un de ces diplomates. «On n'a pas besoin de quinze autorisations de New York» pour envoyer des renforts ou un soutien aérien «lorsque des Casques bleus se font massacrer», ajoute cette source.

AFP

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Mgr Mwanama appelle à l'aide en faveur du diocèse de Luiza

Les provinces qui ont connu des attaques perpétrées par les miliciens de Kamuina Nsapu éprouvent toujours d'énormes besoins humanitaires. La population manque presque tout : le logement, la nourriture, les soins de santé...

L'évêque du diocèse de Luiza, dans la province du Kasai-central, révèle un communiqué de presse de Caritas, vient de lancer un SOS sollicitant ainsi de l'aide humanitaire pour la population vivant dans ce coin du pays, à la mesure des dommages enregistrés par la population. Selon lui, « Ces attaques ont causé beaucoup de dégâts et beaucoup de morts qui n'ont pas encore été dénombrés avec exactitude, puisqu'il y a plusieurs fosses communes sur le territoire de Luiza...

Par ailleurs, beaucoup de maisons et d'écoles ont été incendiées ou saccagées. Même des structures de santé ont été endommagées ».

A en croire Mgr Félicien Mwanama, l'aide commence à se mettre timidement en place. « Mais, pas assez, surtout pas au regard d'immenses besoins humanitaires multisectoriels sur le terrain. », souligne-t-il, ajoutant : « En septembre dernier, j'ai trouvé dans une zone pastorale quatre-vingt-trois morts en deux mois. Les victimes sont souvent des enfants et femmes ; puisque les centres de santé n'ont même

pas de microscopes ».

En plus de l'assistance humanitaire, l'évêque de Luiza pense qu'il faut mener un travail de réconciliation pour permettre aux villages, voire aux gens d'une même localité, de revivre



Mgr Félicien Mwanama avec la population déplacée

en paix. « Il y a aussi un travail de réconciliation, relevant de la mission de l'Eglise. Puisque la stratégie des éléments de Kamuina Nsapu était de profiter de toutes les failles dans les relations humaines. Dès que quelqu'un n'était pas bien avec eux, ou que vous refusiez de les rejoindre dans ce mouvement, ils venaient vous décapiter. Donc, il y a un grand travail à faire pour réconcilier certaines tribus, voire des gens d'un même village, opposés les uns aux autres. », recommande-t-il.

Aline Nzuzi

ITURI

La Monusco condamne des attaques ciblées contre des civils

La mission de l'ONU au Congo a condamné, le 4 mars, les attaques ciblant essentiellement des femmes et des enfants en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, théâtre de fréquentes violences à caractère communautaire, dans un communiqué.

Dans la nuit du 1er au 2 mars, des violences entre les membres des communautés hema (éleveurs) et lendu (agriculteurs) ont fait au moins trente-trois morts selon le gouvernement, quarante-neuf morts selon l'Eglise catholique. « Je suis profondément choquée par cette dernière attaque qui a ciblé des civils et par le fait que la majorité des victimes soit des femmes et des enfants », a écrit Leilla Zerrougui, cheffe de la Monusco.

Mme Zerrougui « condamne » ces attaques ciblées et « appelle les autorités à enquêter rapidement sur cette attaque et à veiller à ce que la justice soit pleinement rendue ». Elle a indiqué que la Monusco mène également des consultations avec toutes les communautés et les autorités « afin de prévenir de nouvelles attaques et de stabiliser la situation dans la région ».

Le différend pour les terres entre éleveurs Hema et agriculteurs Lendu en Ituri est une des nombreuses sources de violences dans l'est troublé de la RDC. Le regain de violences en Ituri, concentrées autour de Djugu, au nord-est de Bunia, remonte à mi-décembre et a déjà fait une centaine de morts et 200.000 déplacés.

AFP

RDC

Des jeunes des mouvements citoyens ciblés par les services de renseignements

À en croire l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), qui s'appuie sur le recoupement des informations obtenues de plusieurs sources, les agents des services de renseignements détiendraient une liste de 419 jeunes jugés meneurs des marches qui ont été organisées récemment dans le pays.

L'Asadho a dit avoir été saisie par les jeunes des mouvements citoyens au sujet des menaces de mort, visites domiciliaires et intimidations dont ils sont victimes de la part des agents des services de renseignements. Se disant très préoccupée par ces informations parvenues à son bureau faisant état de l'existence d'une liste de plusieurs jeunes des mouvements citoyens ciblés pour être neutralisés par lesdits services, l'ONG a affirmé, dans une alerte du 5 mars 2018, qu'il ressortait du recoupement des informations obtenues de plusieurs sources que, les agents des services de renseignements détiendraient une liste de 419 jeunes pro-démocratie qui sont jugés meneurs des marches qui ont été organisées en date des 31 décembre 2017,

21 janvier et 25 février 2018. À en croire l'Asadho, ces agents rechercheraient activement ces personnes listées dans le but de les neutraliser.

Rossy Mukendi dans la liste

Pour l'Asadho, les personnes listées seraient principalement des jeunes pro-démocratie des communes de Ngaba et Lemba. « Le nom de M. Rossy Mukendi qui a été assassiné le 25 février était aussi sur ladite liste », a souligné l'organisation des droits de l'homme qui considère que ces jeunes pro-démocratie ne font rien qui soit contraire à la Constitution et aux lois de la République. Prenant au sérieux ces menaces de morts ou d'arrestation dont ces jeunes sont régulièrement victimes, l'Asadho appelle le président de la République à prendre les mesures qui s'imposent pour que tous les jeunes pro-démocratie jouissent de toutes les libertés publiques leurs reconnues par la Constitution et les instruments juridiques internationaux ratifiés par la RDC. L'ONG attend du procureur général de la République de faire diligenter des enquêtes en direction des agents de renseignements qui menacent de mort



Des jeunes d'un mouvement citoyen manifestant devant l'ambassade des USA à Kinshasa (Archives).

les jeunes pro-démocratie des communes de Lemba et Ngaba et de prendre des mesures pour sécuriser ces jeunes qui se

sentent menacés à cause de leur engagement citoyen et démocratique.

Lucien Dianzenza

NOUVEAU CODE MINIER

Les opérateurs miniers jouent leur dernière carte

Le président Joseph Kabila a consenti finalement à rencontrer, ce 6 mars, les patrons de sept grandes entreprises minières opérant en RDC. Ces derniers entendent faire valoir leur point de vue en rapport avec le nouveau Code minier adopté récemment au Parlement dont ils récuse certaines dispositions.

Après moult tergiversations ayant d'ailleurs donné lieu à des supputations en sens divers, la rencontre tant reportée entre les opérateurs miniers et le chef de l'État, Joseph Kabila, interviendra finalement ce mardi au Palais de la nation. Ceci après des longues tractations menées en coulisses par quelques médiateurs intéressés et impliqués dans le dossier ayant trait au nouveau Code minier en instance de promulgation. La rencontre entre Joseph Kabila qui a acquiescé à la demande des opérateurs du secteur tombe à point nommé étant entendu qu'elle permettra à ces derniers d'exposer leurs préoccupations en rapport avec ce texte de loi après son adoption dans les deux chambres du Parlement. Il s'agit pour les miniers de faire valoir leur point de vue par rapport à la réforme minière introduite dans le nouveau Code minier dont certaines dispositions ne semblent pas plaire à la corporation.

Parmi les dispositions qui fâchent et pour lesquelles les miniers espèrent obtenir une éventuelle modification, l'on peut citer entre autres la hausse de la taxation des superprofits et de la redevance minière qui passe de 2 à 10%, la réduction de certains avan-



Exploitation d'un site minier au Katanga

tages douaniers ainsi que l'annulation du système d'amortissement hyper rapide sur les capitaux et sur les biens d'équipement. Dans l'entendement du législateur en initiant cette réforme, il est question pour le pays de revoir l'ensemble de sa politique minière pour lui permettre de tirer réellement profit de l'exploitation de ses ressources naturelles. Ce qui explique la tendance au durcissement dans l'octroi ou dans le respect de la procédure liée à la délivrance des titres miniers observés dans le nouveau Code minier.

La rencontre de ce mardi entre le président de la République et un échantillon des opérateurs miniers représentant les sept entreprises concernées au plus haut point par la réforme, à savoir Randgold Resources, CMOC international, Glencore, Anglo Gold Ashanti, Ivanhoe Mines, Zijin Mining Group et MMG, devrait permettre de lever certaines équivoques en ayant un même entendement sur certaines dispositions controversées. Des inquiétudes long-

temps exprimées par les miniers sur le contenu du nouveau Code minier et spécialement sur l'augmentation de la fiscalité dans ce secteur pourront être débattues à cette occasion de sorte à rassurer la corporation. Il va de soi qu'entre la détermination affichée par les autorités de redynamiser le secteur des mines avec l'introduction de nouvelles innovations et le désir des miniers à continuer à tirer profit d'une législation en matière fiscale et douanière réputée désuète et inadaptée par rapport à l'environnement socioéconomique actuel, il y a une marge qu'il faudrait nécessairement comprimer pour le bien des uns et des autres. Adopté par le Parlement depuis fin janvier 2018, le nouveau Code minier devrait déjà être promulgué par le chef de l'État. Les opérateurs miniers convaincront-ils le chef de l'État à retourner le texte de loi sur sa table pour de nouvelles discussions au Parlement devant aboutir à une refonte partielle de son contenu ? Affaire à suivre.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

Sept morts dans une nouvelle attaque de rebelles ougandais

Des responsables locaux ont fait état, le 4 mars, d'un nouveau raid des rebelles musulmans de Forces démocratiques alliées (ADF) sur un village de la région de Beni (Nord-Kivu).

«Des ADF ont tué sept personnes à Luma-Eringeti dans une attaque qui a eu lieu hier (samedi) à 17h30 (15h30 GMT). L'armée est intervenue pour les repousser», a déclaré à l'AFP Léon Baungatho, chef du village d'Eringeti. «Des ADF ont fait irruption et tué sept personnes à Eringeti. Six personnes ont été tuées par balles et une par arme blanche», a confirmé à l'AFP un officier congolais.

«Nous sommes encore en deuil. À Eringeti, sept personnes ont été tuées par des ADF. L'armée doit redoubler de vigilance pour éviter ces attaques surprises de ces rebelles ougandais», a déclaré, pour sa part, Noela Kavutwiraki, présidente de la société civile du territoire de Beni. Officiellement opposés au président ougandais Yoweri Museveni, les ADF sont présents dans la province du Nord-Kivu depuis 1995. Ces rebelles musulmans sont accusés d'avoir tué une quinzaine de Casques bleus dans une attaque le 7 décembre contre la base onusienne de Semuliki dans le territoire de Beni.

Les ADF sont aussi accusés d'avoir massacré plusieurs centaines de civils depuis octobre 2014 dans la région de Beni. L'armée congolaise a annoncé en janvier une offensive contre les ADF. L'armée ougandaise avait affirmé, le 27 décembre, avoir tué une centaine de rebelles ADF dans des attaques aériennes dans l'est de la RDC.

AFP

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Plusieurs activités prévues au siège de l'Unesco

La 43^e édition est célébrée sur le thème : « L'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes ». Du côté de l'Unesco l'on prône la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace numérique.

L'humanité commémore, le 8 mars de chaque année, la Journée internationale des femmes. En effet, célébrée depuis plus de 100 ans et proclamée par les Nations unies en 1977, cette journée offre une occasion de réfléchir sur les progrès réalisés et les défis à venir. Il s'agit aussi de célébrer les actes de courage et de détermination des femmes, qui ont joué un rôle remarquable dans le développement de leurs communautés et pays, détaille un communiqué de l'Unesco.

A cet effet, plusieurs activités sont prévues au siège de l'Unesco, à Paris. La première consiste au lancement le 7 mars du livre « Mujeres de America Latina y el Caribe », suivi par la lecture de poèmes dédiés aux femmes. Après, s'en suivra la projection

d'un film sur les survivantes de Boko Haram, en coopération avec la Délégation permanente des Etats-Unis auprès de l'Unesco.

Le jeudi 8 mars, sera quant à lui, consacré à un symposium sur le thème « Genre, droits culturels et liberté scientifique ». L'activité sera organisée en coopération avec la Chaire Unesco en Droits culturels de l'Université de Copenhague et la Délégation permanente du Royaume de Danemark auprès de cette agence onusienne. Ce symposium sera suivi d'un atelier Edit-a-Thon, organisé en partenariat avec la Fondation Wikimedia et la participation du personnel de l'Unesco, de ses partenaires, ainsi que des membres des Délégations permanentes. Le but est de rédiger de nouveaux profils des femmes, qui ne

sont pas encore représentées sur Wikipédia, enrichir ou traduire les profils existants. Ainsi, cet atelier permettra de mettre en vedette des femmes ayant joué un rôle important sur des questions liées au mandat de l'Unesco.

« Aujourd'hui, seulement 17% des biographies publiées sur Wikipédia sont dédiées à des femmes. Afin d'augmenter leur visibilité dans l'espace numérique, l'Unesco organise le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, un mouvement contributif mondial, l'Edit-a-thon », indique le communiqué.

Une conférence sur le thème « Femmes ingénieurs et l'autonomisation des femmes et filles rurales », en coopération avec la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs se tiendra le 9 mars. Sur le plan culturel, une exposition « Femmes rurales » se tiendra du 6 au 16 mars en coopération avec les États membres.

Parfait Wilfried Douniama

FRANCE/MADAGASCAR

Henry Rabary-Njaka reçu par Jean-Yves Le Drian

Les échanges entre les deux chefs de la diplomatie se sont déroulés dans le prolongement de la rencontre entre les présidents Emmanuel Macron et Hery Rajoanarimampianina, en date du 28 juin 2017.

Le 2 mars dernier, Jean-Yves Le Drian et Henry Rabary-Njaka ont fait le point sur les engagements communs pris pour renforcer le partenariat entre la France et Madagascar, en appui à la relance économique dans le pays, et dans le domaine du climat et des énergies renouvelables.

Les assises franco-malgaches de la coopération décentralisée, qui se tiennent à Tananarive (5-7 mars), et la prochaine visite à Madagascar du secrétaire d'État, Jean-Baptiste Lemoyne, « témoignent de la qualité et de la densité des liens entre nos deux pays », indique le Quai d'Orsay.

Par ailleurs, la France a apporté son appui, en lien avec ses principaux partenaires internationaux, dont l'OIF, à l'organisation d'élections à Madagascar en novembre prochain (élection présidentielle) et au début 2019 (élections législatives).

Le ministre malgache des Affaires étrangères a confirmé les deux dates. Il est conscient du risque d'une nouvelle crise politique, mais, pense que son pays est entré dans « une autre ère où la démocratie a pris sa place et la stabilité acquise doivent être préservées et gardées ».

Pour lui, le Madagascar a amélioré son rayonnement extérieur. Pour preuve, il a cité l'organisation du 16^e sommet de la Francophonie, en novembre 2016, avant le sommet de la Comesa. « Nous avons retrouvé notre place au sein de la SADC et au sein de l'Union africaine. Tout ceci montre que, sur le plan multilatéral, nous sommes très actifs et les premières retombées sont conséquentes, puisqu'il s'est tenu à Paris, en décembre 2016, la Conférence internationale des bailleurs qui a permis de faire un engagement sur le plan international de 10 milliards de dollars, dont 60 % sont aujourd'hui mobilisés sur place », a-t-il déclaré.

Concernant l'utilisation des fonds, il a soutenu : « pour la première fois, depuis l'indépendance de Madagascar, la fameuse RN9, qui part de Toliara, qui remonte tout le long du Littoral et qui arrive jusqu'à Morondava, est aujourd'hui bitumée sur le tiers de son tracé ». Le pays a connu un taux de croissance de 4,1 % pour 2017 et on prévoit un taux de 5,2% pour 2018. Ce qui n'est pas suffisant, a-t-il reconnu. Il est surprenant que Madagascar n'a pas d'ambassadeur en France.

Noël Ndong

NIGERIA

La fièvre de Lassa a déjà fait 72 morts, selon l'OMS

La fièvre de Lassa qui sévit au Nigeria a pour l'heure fait 72 morts et 317 cas confirmés par les résultats de laboratoire, soit un niveau record, s'est alarmée mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Depuis le premier cas détecté le 1^{er} janvier, tous les cas ont été signalés dans 18 Etats du pays, dont trois dans le sud (Edo, Ondo et Ebonyi) sont les plus touchés en représentant 85% des cas signalés, selon le Centre de contrôle des maladies du Nigeria (NCDC).

Le centre a ajouté que plus de 2 800 personnes identifiées comme ayant été en contact avec les patients ont été placées sous surveillance. Le nombre de cas confirmés en date du 25 février dépasse le total de l'année 2017.

Le NCDC a dit gérer son centre d'opérations d'urgence à pleine capacité, cherchant d'abord à déployer toutes les ressources disponibles pour contrôler la situation. Cette fièvre hémorragique se transmet par contact direct avec des aliments ou de l'eau contaminée par l'urine, les excréments, la salive, ou le sang de rongeurs infectés de type mastomys. A cet égard, l'OMS conseille, outre les mesures préventives courantes telles que se laver les mains, élever des chats. Le NCDC demande également aux Nigériens d'empêcher les rats d'approcher leur nourriture. La fièvre de Lassa est endémique dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Le Bénin, le Liberia et la Sierra Leone ont également confirmé des cas le mois dernier. Wondimagegnehu Alemu, représentant de l'OMS au Nigeria, a indiqué qu'une détection rapide et un traitement précoce permettaient d'augmenter les chances de survie.

Xinhua

TECHNOLOGIE

Le Kenya s'apprête à lancer son premier satellite

L'oeuvre technique vient des ingénieurs de l'université de Nairobi. L'appareil «Made in Kenya», qui sera lancé au cours de ce mois, est présenté comme un «nano-satellite». Il a bénéficié du soutien financier de l'Agence d'exploration aérospatiale japonaise, la Jaxa.

Destiné à superviser des activités agricoles et à surveiller des frontières kenyanes, selon les autorités du pays, le satellite kenyan sera envoyé à la Station spatiale internationale, avant d'être mis en service plus tard.

Grâce à son satellite, le Kenya devient l'un des six pays africains à avoir envoyé des satellites dans l'espace, après l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Algérie et récemment le Maroc, puis l'Angola.

N.Nd.

ENTRÉE LIBRE
ENTRÉE LIBRE
ENTRÉE LIBRE

MOIS DE LA FEMME

8 MARS 2018

JOURNÉE DE LA FEMME

"QUELLE BEAUTÉ POUR LA FEMME NOIRE ?"

10h - 17h00 : « Coiffures mystérieuses »
par l'extraordinaire Christophe Pavia

Stands d'exposition de produits bio où les femmes pourront découvrir et/ou essayer les produits : massages, masques, soins etc

10h00 : Conférence par Madame Linda Ibara-Leckassy Nonault,
« Peau noire, peau métisse, pas de panique pour votre beauté »

14h00 : projection de « Métisses à tout prix »
documentaire de Ana N'diaye
avec l'aimable autorisation de Canal Plus

17h30 : défilé de mode
très surprenant avec des robes en papier
conçues par Christophe Pavia

17h45 : Vernissage de l'exposition
de l'« Association des femmes plasticiennes du Congo »,
créée par Madame Emilienne Raoul

18h30 : Premier concert des « Mamans du Congo »
menées par Maman Glad (Gladys Samba)
Première partie : Habit Mampila



INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

TOUT est GRATUIT !



CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

© PANORAMIC ANTHONY BIBARD FFP



PSG - REAL MADRID
 MARDI 06 MARS 2018 A 20H30 SUR

CANAL+
SPORT 1

10 000 FCFA
 LE DECODEUR

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

06 877 92 92
 (CÔT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
 SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

*Tarif TTC en vigueur au 01/02/2018 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : ÉVASION, ÉVASION+ ou TOUT Y lié à l'achat d'un décodeur numérique Y. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

LES BOUQUETS
CANAL+



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED « RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE DU PRAASED »

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Auditeur Interne du PRAASED.

II. Mission de l'Auditeur Interne

Sous la supervision directe du Coordonnateur National du Projet, l'auditeur interne a pour mission principale de s'assurer de l'application, par l'Entité, des procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés. Il exécute sa mission en conformité avec les normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures généralement admises en la matière.

Les objectifs de la mission sont essentiellement de : (cf Termes de référence)

III. Profil et qualifications requis

Le candidat devra :

- Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme supérieur en comptabilité, finance, audit ou gestion ; niveau Bac + 5 (Maîtrise, Master, ou diplôme équivalent) au moins, la détention de la qualification Certified Internal Auditor (CIA) serait un atout ;

- avoir au moins 03 ans d'expérience en tant qu'auditeur dans un cabinet d'audit (niveau senior), d'expertise comptable ou 05 ans d'expérience en tant qu'auditeur interne dans un projet financé par la Banque Mondiale, BAD, FIDA... ; Une expérience similaire en tant qu'Agent d'une Agence de Gestion Fiduciaire (AGF) ou d'un cabinet conseil, assurant le suivi de la mise en œuvre des procédures internes, tenue et élaboration d'états financiers, de rapport de suivi financiers, élaboration et contrôles budgétaires, encadrement et formation de personnels des administrations publiques ou d'agents de développement... ; dans un projet de développement à financement extérieur serait un atout supplémentaire ;

- Le consultant devrait également avoir une bonne pratique des procédures et directives de la Banque Mondiale, BAD, FIDA... en matière de gestion financière et de passation de marchés ;

- Parfaite maîtrise des outils informatiques de base (MS Excel, Word, PowerPoint,...). La connaissance d'un logiciel comptable serait un atout ;

- Capacité de travailler sous pression et faire

preuve d'un esprit d'indépendance ;

- Etre disposé à voyager même à l'intérieur du pays ;

- Probité morale et intellectuelle

- Sens de responsabilité et de confidentialité

- Parfaite maîtrise du français et bonne capacité de rédaction et de communication.

- La connaissance de l'Anglais serait un atout.

IV. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;

- un curriculum vitae détaillé ;

- des copies légalisées des diplômes ou tout autre document justifiant la formation ;

- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de l'audit ;

- Noms et qualité de trois personnes de référence.

V. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;

- Un test écrit ;

- Un entretien devant un panel.

VI. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé, au plus tard le 19 mars 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Auditeur Interne du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED

Adresse : voir Bureau Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) du PRAASED, sis dans l'enceinte du projet CAB-CIT, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, quartier Blanche GOMEZ

E-mail : praaseducp@gmail.com,
Téléphone : 06 621 38 33 / 06 644 75 07,
Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 05 mars 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED « RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PRAASED »

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Comptable du PRAASED.

II. Mission du Comptable

Sous la supervision du Responsable Administratif, et Financier (RAF), la mission du comptable consistera à (cf. les termes de référence) :

III. Profil et qualifications requis

Le candidat doit :

- avoir une formation universitaire de niveau licence (bac+3) ou équivalent dans le domaine de la comptabilité, finances ou gestion d'entreprise ;

- avoir une expérience confirmée d'au moins trois ans comme Comptable ou à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée. Avoir travaillé dans un projet de développement financé par la Banque mondiale, BAD ou autres bailleurs multilatéraux ou bilatéraux serait un atout ;

- avoir une bonne capacité d'utilisation des logiciels

courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, MS Project), d'Internet et d'un logiciel comptable de projet (TOMPRO, SUCCESS...) serait un atout ;

- avoir la capacité de prendre des initiatives et de travailler sous pression ;

- avoir une bonne connaissance du français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et en écrit ;

- disposer d'une bonne intégrité morale.

IV. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;

- un curriculum vitae ;

- des copies légalisées des diplômes,

- des certificats ou tout autre document justifiant l'expérience.

V. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;

- Un test écrit ;

- Un entretien devant un panel.

VI. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé, au plus tard le 19 mars 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Comptable du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED

Adresse : voir Bureau Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) du PRAASED, sis dans l'enceinte du projet CAB-CIT, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, quartier Blanche GOMEZ

E-mail : praaseducp@gmail.com,
Téléphone : 06 621 38 33 / 06 644 75 07,
Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 05 mars 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

VIE DES PARTIS

Le collectif des partis de l'opposition récuse le chef de file

Le collectif des partis de l'opposition congolaise signataire de la déclaration de 2012 a dit récuser l'actuel chef de l'opposition congolaise Pascal Tsaty-Mabiala comme chef unique de l'ensemble de l'opposition congolaise en dépit du décret du chef de l'Etat, nommant ce dernier.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 3 mars à Brazzaville, ce collectif a déclaré par la voix de son porte-parole Christophe Moukouéké, « Nous le récuserons en tant que chef unique de l'ensemble de l'opposition congolaise, d'abord du fait de l'illégitimité de sa nomination, ensuite et surtout en raison de ses positions opportunistes et collaborationnistes ».

Pour ce collectif, l'actuel chef de l'opposition congolaise est un collabo. Il ne représente que lui-même et ne saurait aucunement porter la parole du collectif des partis de l'opposition congolaise. En effet, ont ajouté ces partis, sur toute la ligne, ses positions poli-

tiques sont aux antipodes de celles du collectif.

Toujours selon ces partis, l'opposition congolaise est plurielle. Elle comprend quatre tendances principales, à savoir l'opposition « alimentaire », entriste, identitaire et réelle dont il se réclame. Ces quatre tendances d'après ce collectif, n'ont pas les mêmes positions sur les grands problèmes du Congo et ne visent pas les mêmes objectifs politiques. Dans ces conditions, il ne peut en aucune manière avoir un chef unique de l'opposition.

Il faut rappeler que la loi détermine le statut de l'opposition politique dans la Constitution du 25 octobre 2015 en son article 63. Elle souligne que l'opposition politique est reconnue en République du Congo. Elle ne peut subir de limites, quant à son existence et à ses activités démocratiques, que celles imposées à tous les partis politiques par la présente constitution et la loi.

Jean Jacques Koubemba

TRANSPORT URBAIN

Les professionnels sommés de s'acquitter de l'autorisation de transport public

La campagne de sensibilisation et d'information à la taxe qui s'élève à vingt-cinq mille francs CFA a été lancée, le 4 mars à Brazzaville, par la Fédération syndicale des professionnels de transport du Congo (Fésyptc).

« Nous sommes sortis dans la rue, question de sensibiliser et informer les transporteurs en commun pour qu'ils payent l'autorisation de transport public. », a déclaré le coordonnateur de la Fésyptc, Cyrille Dzoundou, avant de rappeler les raisons de cette mesure.

Le but de cette campagne, a-t-il indiqué, est de barrer la voie à bon nombre de transporteurs en commun qui exercent dans la ville sans être en conformité avec la loi. « Aujourd'hui, beaucoup de personnes sont victimes de certains actes de banditisme de la part des chauffeurs véreux, non en règle, qui n'ont aucun document administratif, donc qui n'ont pas le droit d'exercer ce métier. La crise aidant, ces derniers, dès

qu'ils s'attrapent un véhicule, le peignent en vert blanc et circulent à longueur de journée dans la ville commettant des dégâts au détriment des transporteurs qui payent normalement leurs taxes. », a expliqué Cyrille Dzoundou.

L'autorisation de transport public (ATP), a ajouté le coordonnateur de la Fédération, permettra également à la police de faire normalement son contrôle, en vue de rattraper tous les délinquants qui errent sur les artères publiques, question de donner la possibilité aux transporteurs en règle d'exercer librement.

Cyrille Dzoundou a, cependant, indiqué qu'avant d'avoir l'ATP, le véhicule devra avoir tout son dossier complet, notamment la carte grise, l'assurance et bien d'autres documents conformément à la loi.

Aussi a-t-il rappelé que l'ATP n'est pas une émanation de la Fésyptc. C'est une taxe qui existe depuis longtemps.

J.J.K.

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



GOUVERNANCE FINANCIÈRE

Renforcer la connexion entre le Trésor public et l'administration des impôts

L'amélioration du circuit d'information entre ces deux régies financières permettra de mieux sécuriser les recettes de l'Etat et favoriser la bonne tenue des comptes publics.

Après le conclave des cadres supérieurs du Trésor public la semaine écoulée, la série des ateliers des régies financières se poursuit avec l'ouverture, le 5 mars à Brazzaville, de la rencontre des responsables et agents de la direction générale des Impôts et des domaines sur la réforme de la gouvernance du secteur fiscal en République du Congo.

Lancée par le directeur général de la comptabilité, président du comité des réformes publiques, Henri Loundou, cette session devrait permettre de dresser l'état des lieux de l'administration des impôts et des domaines, et surtout le lien de collaboration entre les services du Trésor (comptable) et des impôts (ordonnateur).

À en croire Henri Loundou, ces assises visent à pallier les insuffisances dans les relations Trésor-impôts en matière de partage d'informations sur les données statistiques relatives à l'élaboration du Tofe base caisse et les unités des grandes entreprises et des moyennes entreprises. « *L'atelier permettra d'élaborer un plan d'action 2018 de la direction générale des Impôts et des domaines et le projet de plan stratégique 2018-2022* », a indiqué Henri Loundou.

Les recettes fiscales désignent toutes les sommes d'argent versées à l'Etat pour le paiement de l'impôt. Elles constituent des ressources importantes du budget de l'Etat. L'assiette prévisionnelle



Les officiels lors du lancement de l'atelier (Adiac)

de l'exercice 2018 est estimée à quelque 621 milliards de FCFA. Outre les problèmes sus-cités, les participants tenteront de formuler des pistes de solutions en vue de renforcer les mécanismes de recouvrement des recettes fiscales et le paramétrage uniforme entre le compte courant du trésorier payeur général à la banque cen-

trale et le compte de recouvrement.

Signalons que la rencontre des responsables et agents de la direction générale des Impôts et des domaines s'inscrit dans une série d'ateliers des régies financières devant conduire à l'élaboration d'un document de stratégie de gestion des finances publiques

pour la période 2018-2022. La même activité va s'étendre à la direction du Budget, à l'inspection générale des Finances, à la direction générale de la comptabilité publique, y compris l'Agence de régulation et de transferts de fonds et l'Agence nationale d'investigation financière.

Fiacre Kombo

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ZTE s'engage pour la mise en œuvre de l'économie numérique

Grâce au contrat signé le 1er mars à Barcelone, en Espagne, avec le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, la société chinoise ZTE s'offre l'implémentation du plan national de développement de l'économie numérique.



Signature de l'accord entre Léon Juste Ibombo et ZTE (Adiac)

L'accord a été paraphé en marge du Mobile World Congress (congrès mondial du mobile) que la ville de Barcelone a abrité du 26 février au 1er mars 2018. Le protocole qui devrait, sans doute, être clarifié dans les jours prochains permettra au gouvernement congolais de mettre en œuvre le plan d'action et la stratégie nationale de l'économie numérique 2018-2022.

Le gouvernement congolais entend faire du numérique un levier majeur pour la compétitivité des entreprises, l'attractivité du Congo en matière d'investissements directs, et la diversification de l'économie dans un contexte de chute du prix du cours des matières premières.

Dans ce cadre, le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique élabore, grâce aux contributions publiques et multisectorielles lancées il y a plusieurs mois, une stratégie nationale de développement de l'économie numérique assortie d'un plan d'action pour la période 2018-2022.

Ce document stratégique qui sera bientôt officiellement dévoilé implique une collaboration stratégique pour sa mise en œuvre. A Barcelone, Léon Juste Ibombo a exposé sur les perspectives d'investissements qu'offre le secteur du numérique

au Congo. L'ambition du gouvernement de faire du Congo un hub en matière des télécommunications a été dévoilée conformément aux projets en cours, y compris celui dit Central African Backbone (CAB), qui entame sa deuxième phase.

Ce projet a connu une attention particulière de la part des partenaires, soulignent les experts du ministère ayant effectué le déplacement de Barcelone. La deuxième phase du projet CAB consistera pour le Congo de construire le réseau d'interconnexion en fibre optique avec la RCA et le Cameroun, un Data Center ainsi que la construction d'une Technopole.

Le salon international du mobile que Barcelone accueille chaque année a permis aux nombreux constructeurs de Smartphones, à l'instar de Sony, Samsung, Huawei et ZTE de dévoiler leurs dernières créations. De même qu'il a permis aux sociétés du secteur de réaliser de nouveaux partenariats. La particularité de cette dernière édition du Mobile World Congress aura été l'entrée en vigueur de la 5G permettant l'accès à internet très haut débit. Des équipements nécessaires aux tests sont déjà en cours pour une technologie très haut débit qui devra déployer l'internet des objets.

Quentin Loubou

ACTIVITÉS AGROPASTORALES

Un diagnostic sur l'utilisation actuelle des ressources en eau

L'étude a été initiée par le ministère de l'Agriculture et l'élevage avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin d'obtenir de meilleures options d'utilisation rationnelle des potentialités.

Pour présenter les résultats provisoires de cette étude, lancée en juin 2017, un atelier de restitution a lieu du 5 au 7 mars à Brazzaville.

Une fois validé, ce rapport va aboutir à un schéma directeur sur la valorisation intégrée des ressources en eau, permettra de définir des programmes d'irrigation agricoles bancables, qui pourront être financés par le secteur privé, puis facilitera l'élaboration d'un plan d'actions et d'investissements devant servir d'outil pour la mobilisation des ressources financières et de guide pour tout intervenant.

« *Les activités de ce projet confirmeront l'engagement et la détermination du gouvernement à mettre en place les systèmes intégrés dans l'utilisation des eaux aussi pour la protection et la restauration des sols que pour la pêche. La réalisation de l'étude nous permet notamment de jeter les bases des études d'impact environnemental à réaliser* », a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, à l'ouverture de

cet atelier.

Il a, par ailleurs, relevé que la prise en compte des questions liées à la maîtrise de l'eau devient impérative pour assurer le développement d'une agriculture plus prospère, avant de se féliciter du fait que ce problème attire l'attention de la communauté internationale et des décideurs politiques. Notons que cette ressource est au cœur du mécanisme visant la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon à 2030.

La représentante de la FAO, Suze Percy Phillipini a, quant à elle, fait remarquer que l'agriculture congolaise était encore largement tributaire au rythme des saisons et, reste confrontée aux effets néfastes des changements climatiques auxquels s'ajoutent de multiples péripéties dues à la faiblesse des financements octroyés aux producteurs.

« *Bien que la production vivrière nationale augmente, elle ne parvient pas à couvrir les besoins de la population, ce, en dépit de l'immense potentialité naturelle favorable au développement du secteur* », a relevé la représentante de la FAO.

Les zones prioritaires concernées par ce diagnostic sont: le Pool; le Niari; le Kouilou et la Bouenza.

Lopelle Mboussa Gassia

HYDROCARBURES

La nouvelle directrice générale promet une gestion dynamique

Thérèse Goma a décliné ses ambitions lors de la passation de consignes avec le directeur sortant Serge Ndéko, le 5 mars à Brazzaville. Afin de répondre aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et stratégique de la République du Congo, la nouvelle directrice générale compte mettre en place une gestion plus dynamique des hydrocarbures.

« *Je rassure que je travaillerai avec*

force, vigueur, humilité dans le respect des lois et des textes en vigueur pour promulguer les intérêts de notre pays qui se reposent sur le secteur des hydrocarbures », a-t-elle déclaré.

Parmi les dossiers urgents à sa charge figurent les demandes des titres miniers, les contrats de partage de production, des sessions, les appels d'offres, la gestion des contrats, les audits pétroliers etc.

L.Mb.G.

RELIGION

La fanfare kimbanguiste prépare le centenaire de la naissance de son fondateur

Né le 22 mars 1918 à Nkamba (ex-Congo-Belge), le premier chef spirituel, chef suprême de la fanfare kimbanguiste, Diangienda Kuntima Désiré Joseph, aurait 100 ans cette année.

Les préparatifs du centenaire de la naissance du 1^{er} chef spirituel de l'Eglise Jésus Christ sur la terre par son envoyé spécial Simon Kimbangu ont fait l'objet, le 1^{er} mars, d'une conférence de presse animée par les responsables de la fanfare kimbanguiste de Brazzaville.

En effet, la fête sera célébrée dans la ville de Kamba, en République démocratique du Congo (RDC), le 22 mars prochain. « Notre papa a accordé beaucoup d'importances à la fanfare kimbanguiste. Nous accordons à cette personnalité une dimension divine d'extrême importance. Le fondateur de cette fanfare, à qui nous rendons gloire et honneur en ce jour, était belle et bien le bâtisseur de cette église qui s'est propagée, à travers le monde entier, grâce à lui », a indiqué le dirigeant technique de la fanfare kimbanguiste de Brazzaville, Gofin John Assoumbé.

Les séances de répétitions ont été présidées par le Pr Simon Matusiwa Ntoto, chef d'or-



Le Pr Simon Matusiwa Ntoto entouré de Gofin John Assoumbé et de Daniel Badila/Adiac

chestre, ancien dirigeant responsable national et chef de musique Tuzola (1979-1997), qui réside actuellement en Europe. « Je vous demande d'aller à Kamba pour vivre cet évènement historique », a invité ce diplômé de l'Ecole su-

périeure de musique de Paris. Historique de la fanfare kimbanguiste

que la fanfare fut créée à Léopoldville, actuelle Kinshasa. Il demanda, par la suite, aux res-

ponsables de l'Eglise Kimbanguiste du Congo de lui envoyer des jeunes chrétiens volontaires pour une formation à Léopoldville. « La fanfare kimbanguiste de Brazzaville est née le 24 décembre 1964. C'est Sa-

muel Metutonda Nsomi qui a commencé avec un groupe de petits musiciens. Lorsque nous sommes rentrés de Léopoldville, nous avons créé la fanfare kimbanguiste, qui continue jusqu'à présent », a témoigné Daniel Badila, l'un des six pionniers de cette épopée, encore en vie. Au fil des années, la fanfare kimbanguiste s'est frayée un chemin. Elle devient, à la limite, une fanfare nationale voire internationale.

En effet, cette fanfare a même traversé les frontières. Elle s'est fait retentir, plus d'une fois, en Guinée équatoriale (2014 et 2015) ; une fois en RDC (2010) et en Guinée. Au plan national, c'est elle qui agrmente les défilés civils lors de la célébration de la fête de l'indépendance. « J'ai beaucoup de souvenirs dans cette fanfare, parce que c'est elle qui m'a façonné en quelque sorte. Si aujourd'hui, je suis connu par les autorités publiques et la population, c'est grâce à la fanfare kimbanguiste, mais elle ne s'arrête pas seulement à l'église kimbanguiste », a poursuivi Daniel Badila.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Assistant Technique Pêche
Nombre de poste : Un (01)
Durée du contrat : Douze (12) mois
Lieu d'exécution : Pointe-Noire

Dans le cadre de l'évolution des activités de **WCS Programme Congo**, le Programme Congo Marin recherche un Assistant Technique Pêche afin d'appuyer techniquement la mise en œuvre des activités du programme avec un accent particulier sur le renforcement des compétences de l'administration dans le suivi et la gestion de ses ressources halieutiques.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

Responsabilités principales

- Assister le Coordinateur du Programme Marin dans les tâches inhérentes à la bonne marche et au besoin du projet ;
- Evaluer les besoins, développer des protocoles de collecte des données et gérer les bases de données incluant :
- Appuyer les partenaires gouvernementaux et notamment la Direction Départementale de la pêche.

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+3 dans le domaine de la pêche, des ressources halieutiques, de l'environnement ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le milieu marin et/ou suivi de la pêche artisanale et industrielle serait un atout ;
- Une compatissance aigue du contexte Congolais et plus particulièrement de Pointe-Noire et de la côte serait un atout ;
- Avoir un bon niveau de maîtrise de l'outil informatique et de gestion de base de données – Office de SIG minimum ;
- Excellente capacité à travailler en équipe et à communiquer ;
- Expérience dans l'appui et la collaboration avec les administrations serait un atout ;
- Bonnes capacités à remonter des informations, Disponibilité (flexibilité) et être discret.

Supervisé par :

- Coordination Nationale,
- Coordinateur programme marin.

Veillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : A Monsieur le Coordinateur du programme marin - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P : 14537, ou au bureau de terrain de Pointe-Noire quartier Mpita (Rond-point MPITA) rue LIBEMBI non loin de l'église Catholique et à l'adresse e-mail : romeobatissana@gmail.com au plus tard le **15 mars 2018**. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

Fait à Brazzaville, le 5 mars 2018



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Analyste
Nombre de poste : Un (01)
Durée du contrat : Douze (12) mois

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme WCS Congo, le Projet d'Appui à la Gestion de la Réserve Communautaire du Lac Télé recherche un analyste en vue de soutenir et renforcer les activités du Programme WCU dans leurs missions de lutte anti-braconnage.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

Activités principales

- Organisation du recueil d'information dans les domaines définis au plan WCS ;
- Rédaction et diffusion des rapports d'études et d'analyse de risque destinés à orienter les opérations de lutte anti braconnage ;
- Suivi des résultats opérationnels et contentieux obtenus sur la base des renseignements transmis ;
- Organisation et animation des opérations des éco-gardes ;
- Animation du réseau d'information

Savoir faire

- Effectuer une recherche de renseignement ;
- Utiliser les fichiers d'analyste ;
- Rédiger des études et des rapports ;
- Élaborer des partenariats.

Savoir Êtres

- Rigueur ;
- Curiosité intellectuelle ;
- Réactivité ;
- Sens relationnel ;
- Force de proposition.

Compétences requises :

- Capacité à travailler sous pression ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Bonnes qualités relationnelles ;
- Maîtrise du français et avoir une bonne base en Anglais ;
- Avoir une bonne connaissance de la loi faunique ;
- Bonnes capacités à remonter des informations, Disponibilité (flexibilité) et être discret.

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire serait un atout.

Lieu de travail : Principalement Epéna, avec voyages à Impfondo, Ouesso et dans autres localités liées au travail.

Supervisé par :

- Le Conseiller Technique Principale de la RCLT
- Le Conservateur de la RCLT
- Le Directeur WCU, Ouesso

Veillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr Le Conseiller Technique Principal - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P : 14537, ou au bureau de terrain du Lac Télé à Epéna et à l'adresse e-mail : mousbouang@gmail.com au plus tard le **15 mars 2018**. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

Fait à Brazzaville, le 5 mars 2018

EXPLOSIONS DE MPILA

Les Brazzavillois se souviennent encore du dimanche “apocalyptique” du 4 mars

Autorités nationales, parents et victimes du drame du 4 mars 2012 ont déposé, le 4 mars 2018, des gerbes de fleurs au cimetière du centre-ville de Brazzaville où reposent les âmes de près de trois cents personnes.

4 mars 2012-4 mars 2018, il y a exactement six ans, jour pour jour, que l'explosion d'un dépôt de munitions avait fait officiellement 282 morts, plus de 2 300 blessés et 14 000 sans-abri, à Mpila, dans les arrondissements 5 Ouenzé et 6 Talangai. Ce fut alors un dimanche noir. Ainsi, certains parents qui ont effectué le déplacement du cimetière du centre-ville, le dimanche 4 mars 2018, n'ont pu contenir leurs larmes.

L'un des rescapés de cette tragédie, Brunel Elenga, est président de l'Association des blessés et invalides du 4 mars 2012, dont les membres ont arboré des tee-shirts sur lesquels on pouvait lire : un dimanche noir, des souvenirs sombres. « Quelqu'un qui était valide avant, aujourd'hui devient invalide, ce n'est pas du tout facile, mais avec l'aide de Dieu, ça ira. Nous sommes des rescapés de ce malheureux évènement, nous sommes simplement venus nous recueillir ici pour avoir une pensée pieuse en mémoire des morts », a expliqué l'invalide.

Le ministre en charge de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, qui a déposé la gerbe de fleurs au nom du gouvernement, a échangé avec un échantillon des blessés, dont certains ont

des membres amputés. « Nous voulons faire marquer dans la mémoire collective que le drame du 4-mars 2012 reste présent. C'est en ce sens-là que la République, n'oubliant pas ses morts, vient de déposer une gerbe de fleurs pour dire que nous sommes là, avec nos morts, les déplacés et tous ceux qui ont subi des dégâts matériels et physiques. », a indiqué le ministre.

L'espoir est toujours permis Privat Frédéric Ndeké et Marcel Nganongo, respectivement administrateur-maire de Talangai et de Ouenzé, ont également déposé une gerbe de fleurs sur la stèle érigée en mémoire des victimes de cette tragédie.

En effet, au lendemain de cette catastrophe, des mesures d'urgence avaient été prises. Il s'agit, entre autres, d'une allocation d'urgence, l'indemnisation des victimes, le relogement de certains sinistrés volontaires au site de Kintélé et la construction des hangars pour ceux qui avaient refusé de quitter leurs parcelles. L'administrateur-maire de Talangai s'est dit confiant de l'aboutissement du processus, après la publication du décret instituant une commission nationale dirigée par le ministre d'Etat, Alphonse Nsilou. « Nous avons eu une première réunion de prise de contact avec les diffé-



Les blessés et invalides du 4 mars 2012

rentes associations pour leur expliquer certains problèmes qui restent encore non résolus jusqu'aujourd'hui. Je pense que la mise en place de cette commission pourra booster les choses, pour que dans des délais très brefs, des solutions soient trouvées mais vous êtes sans ignorer la grande crise financière que connaît notre pays », a indiqué Privat Frédéric Ndeké.

Chaque année, les mêmes problèmes

En dépit des actions menées par le gouvernement en rapport avec cette tragédie, il y a grincement des dents du côté des ayants-droit, dont certains n'ont jamais été pris en compte. Président du collectif des parents des décédés, Joseph Obendzelé pense qu'on tourne autour des mêmes problèmes depuis près

de cinq ans. « Il n'y a pas de changement par rapport à ce que nous décrivons depuis quatre ou cinq ans, de la part du gouvernement. Donc, quelque part, je suis désolé du comportement du gouvernement vis-à-vis de notre collectif. », a-t-il déploré.

Selon lui, le collectif ne doit pas baisser ses bras et doit se battre jusqu'à ce que les portes lui soient ouvertes. « Tout dernièrement j'ai été chez le ministre de la Construction, qui a été nommé président du comité de suivi des affaires du 4-mars. Ce dernier m'a orienté chez le ministre d'Etat, en charge du Commerce, Alphonse Nsilou, où on ne m'a pas reçu. », a dénoncé Joseph Obendzelé.

Communiquer davantage

Députée élue de la première circonscription électorale de

Talangai, Blandine Nianga, qui regrette le manque de communication de la part du gouvernement, pense également qu'il faudrait toujours se battre auprès de l'exécutif. « Nous partageons leur douleur; nous croyons en ce que l'exécutif nous dit, parce qu'à peine hier, j'ai eu à discuter avec le ministre en charge des Grands travaux et de l'aménagement du territoire, qui m'a donné une certaine assurance. Mais il faudrait qu'il y ait la communication entre l'exécutif, les parlementaires que nous sommes et les familles des victimes. On nous demande chaque jour les actions que nous menons concernant la reconstruction des maisons détruites. », a conclu la députée, également habitante du quartier

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

L'appui de la BM au Congo chiffré à 20 millions de dollars

L'enveloppe sera principalement consacrée à la restructuration du deuxième volet du Programme de développement des services de santé (PDSS II).

La Banque mondiale (BM) tiendra sa promesse faite au Congo lors de l'atelier de réflexion sur le financement de la santé au Congo, le 17 novembre 2017 à Brazzaville.

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a, en effet, reçu en audience, la directrice santé et population de la structure bancaire, Trina Haque, le 5 mars 2018, pour définir les secteurs dans lesquels le Congo va être accompagné dans son pro-

gramme sanitaire. Il s'agit, entre autres, de la mise à niveau des formations sanitaires, l'appro-

visionnement en médicaments, vaccins, réactifs et produits sanguins, l'appui à la politique de

anté et la gestion des projets. Par ailleurs, en dehors des vingt-et-un districts sanitaires

des sept départements ciblés, le Congo prévoit de définir un district sanitaire pilote dans les cinq départements non couverts par le PDSS II.

« Nous avons échangé avec la ministre de la Santé et de la population. Nous nous sommes fait une idée de la vision du Congo dans le renforcement de son système de santé. Cette rencontre nous a donc permis de voir comment la BM peut intervenir de manière plus conséquente. De façon chiffrée, l'aide est estimée à vingt millions de dollars », a fait savoir la directrice santé et population de la BM, Trina Haque.

Rominique Makaya



La ministre de la Santé et les cadres de la Banque mondiale photo Adiac

CE QUE VEUT FEMME, VEUT DIEU

8 MARS
2018 À 18H00

À MASSALA

25 bis, rue Haoussa
rond-point (Poto -Poto)

5.000 FCFA
+ CONSOMMATION

Djoser philosophE
et Super Nkolo Mboka

KIM, LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE, Koud Express, EG Management

AGENCE IMMOBILIERE

Location d'appartements meublés et non meublés, villas, bureaux dans toute la ville

Achat, vente de biens immobiliers.

Voir nos offres sur Facebook : focus immobilier 242

Contact : 06 415 00 99

NÉCROLOGIE

Paterne Kiakouama, agent des Dépêches de Brazzaville, Aurélien Kiakouama, (Lilian, Christelle Nadine, Armel Ulrich, Stella Carine, Simone Gaëlle, Patrick) Ouamba ont la profonde douleur d'informer amis et connaissances du décès de leur père et beau-père, Paul René Ouamba, survenu le 23 février 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 51 de la rue Père Dréan à Bacongo (après sergent Normal).

La famille Douani Ferdinand, Brice Zoba, Amédé Sosthène, Nsunga, Mélaine Amour Kinkolo annoncent aux parents, amis et connaissances le décès survenu à Brazzaville, le 25 février 2018 à Brazzaville, de leur épouse Ernelle Gadine Samba Matondo, après l'accouchement.

La veillée mortuaire se tient au n°60 de la rue Surcouf à Bacongo;

L'inhumation aura lieu le vendredi 9 mars à Brazzaville.

Une étoile s'est éteinte
Martin LOUNGOUALA

LA MINUTE
NECROLOGIQUE

Une étoile de BGFIBank Congo vient de s'éteindre !

La Direction Générale de BGFIBank Congo, informe le personnel, les clients et partenaires du décès de M. Martin LOUNGOUALA, Chef de Service TRI à l'Agence AGENA de BGFIBank Congo à Pointe-Noire. Décès survenu le **Mardi 27 Février 2018** à l'Hôpital Central des Armées - Pierre MOBENGO de Brazzaville.

La veillée se tient à son domicile situé dans le 6^{ème} Arrondissement NGOYO, arrêt PSP, sur le prolongement de l'avenue goudronnée du Commissariat de Police de Quartier (6^{ème} ruelle à gauche à la fin de la partie goudronnée).

La Direction des Ressources Humaines vous informera du programme et de l'organisation des obsèques.

Ayons tous une pensée pieuse pour Martin, l'une des étoiles de BGFIBank Congo.

BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

IN MEMORIAM

6 mars 1998- 6 mars 2018, cela fait 20 ans que Marceline Indzanga nous a quittés pour l'éternité. En ce jour de triste souvenir, son fils et toute la famille Indzanga prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

DECLARATION DE PERTE

Monsieur MOUSTAFA ALABDULLAH de nationalité syrienne déclare avoir perdu il y a quelques jours son passeport. Il demande à toute personne de bonne foi qui l'aurait ramassé ou retrouvé de bien vouloir le déposer au grand marché dans le magasin Park'N Shop Pointe-Noire. Vous pouvez également le contacter au n° 06 550 33 33. Une forte récompense est réservée.

LIVRE

Incroyable mais vrai- A prendre ou à laisser de Benoit Moundélé-Ngollo dédié à Brazzaville

La cérémonie de présentation et de dédicace de cet ouvrage a eu lieu en fin de semaine dernière à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville.

Paru aux éditions Hémar en février 2018, cet unième ouvrage de Benoit Moundélé-Ngollo, avec ses 227 pages, est composé de plusieurs textes. Il s'agit, entre autres, de : Démarche évolutive du Snoprac ; Une longue citation ; Chagrin- gémissiments, lamentations, plaintes ; Qui est sorcier ? Le cycle des grandes invasions ; Entêtement- obsession- obstination ; La force de l'argument et l'argument de la force ; Ainsi va le monde ; Sans commentaire ; A prendre ou à laisser ; Avis du professeur Mukala Kadima Nzuji ; Le vivre ensemble ; Avis du docteur ès-lettres Dieudonné Zélé ; Réponses aux questions éventuelles qu'on pourrait poser à l'auteur.

Pour la bonne compréhension de la manière dont est structuré ce livre, Benoit Moundélé-Ngollo s'est senti obligé d'écrire l'Avant-propos qui sort de la structuration habituelle que l'on constate dans la manière d'écrire dite classique. Ce n'est pas étonnant que quelqu'un qui a délibérément et définitivement pris le non-conformisme comme meilleure manière d'écrire pour exprimer sa pensée, ses angoisses, ses constats, ses espoirs et ses désespoirs, en observant comment



Benoit Moundélé-Ngollo dédicant son livre (Adiac)

les hommes et les femmes vivent ensemble dans leurs sociétés en harmonie ou pas en harmonie entre eux, utilise ce procédé pour écrire. En somme, cet avant-propos résume l'ensemble de ce livre, chapitre par chapitre.

Dans : Démarche évolutive du Snoprac, l'auteur parle de la communication faite, le 22 février 2017, par Chara Rébecca Loubienga, pendant la cérémonie de dédicace de son livre intitulé : « Micmacs et tripatouillages politiques en démocratie », livre édité aux éditions Hémar en 2017.

Dans ce texte, Chara Rébecca Loubienga, lectrice assidue et mordue du Snoprac, explique admirablement livre après livre aussi bien l'opportunité que l'évolution du Snoprac, depuis le jour où elle était entrée en contact avec cette nouvelle manière d'écrire. Pour l'auteur, en lisant la communication de Rébecca, on peut être servi et séduit agréablement, par la précision et la connaissance de cette lectrice, sur la question du Snoprac, ce nouveau style en littérature.

Dans Qui est sorcier ? Benoit

Moundélé-Ngollo, pense que le sorcier c'est le voleur qui crie au voleur, pour détourner les enquêteurs vers autrui, afin de perpétuer les mauvais actes qu'il commet dans l'impunité et en toute tranquillité.

Benoit Moundélé Ngollo, écrit Lettre à mes lectrices et lecteurs, pour exprimer son ras-le-bol, quant à la manière obstinée étriquée et obtuse qui consiste à lire ses livres au premier et non pas au troisième degré, ce qui annihile l'universalité des problèmes qu'il soulève, privilégiant ainsi gratuitement leur personnalisation autour des individus connus. Cela se fait constamment dans son pays, dit-il, par des lectrices et des lecteurs connus ou pas connus de lui, ce qui l'agace énormément. Désolé de ce fait, il termine ce texte en demandant à ce qu'il ne soit pas mis sur orbite pour tourner autour d'un astre quelconque, car, appartenant à un autre système solaire. Il tourne autour d'un soleil plus lumineux, insiste-t-il. Présentant le livre de Benoit Moundélé Ngollo, maquettée par Lydie France Bazebi et Claudia Mokolo Guikochi, Pierre Ntsemou, dit qu'il est frappé en prenant ce dernier roman, par une sculpture dont on peut lire sur la quatrième de couverture qu'il s'agit du penseur de Rodin d'un artiste français qui, sur un fond blanc, ressort un colosse penseur nu, comme au premier jour de la

vie de l'être humain qui, tout en muscle et en chair n'en est pas moins plongé dans une sorte de méditation, à voir sa position assise sur un promontoire, une sorte de talus d'un morceau de tronc d'arbre ; le bras gauche posé sur la cuisse gauche, pendant que le bras droit à sa main pliée sous le menton en béquille psychologique. Une attitude qui, inconsciemment, renvoie à un homme en situation préoccupante. Il semble plongé dans un dilemme lui-même que résume une alternative bien curieuse qui s'affiche au haut de l'écran de couverture en titre et sous-titre accrocheurs : Incroyable, mais vrai- A prendre ou à laisser.

Qui est Benoit Moundélé Ngollo?

Né le 22 septembre 1943 à Sainte Radegonde (Tsambitso) dans le district d'Oyo, département de la Cuvette, Benoit Moundélé Ngollo est général à la retraite. De 1970 à 2015, en plus des fonctions militaires, il a plusieurs fois exercé des fonctions administratives dont, entre autres, celles de ministre des Travaux publics, d'administrateur-maire et de préfet de Brazzaville. Il est le chef coutumier supérieur Mouandzolo Pama dans l'un des terroirs des Mbochis d'Assoni, districts d'Ongogni et d'Ollombo, département des Plateaux, République du Congo.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 29^e et avant-dernière journée de la saison régulière, 1^{re} division

Deux Congolais sur la feuille de match, mais un seul titulaire au coup d'envoi du match Zulte-Waregem-Anderlecht : Marvin Baudry, aligné en défense centrale, et auteur de la réduction du score (1-2 à la 28^e). Un premier but cette saison qui ne suffit pas à son équipe, finalement battue 2-3. Sylvér Ganvoula, lui, est entré à la 90^e.

Vendredi soir, le Sporting Charleroi avait laissé passer 2 points contre Saint-Trond (0-0). Avec Francis N'Ganga titulaire.

Du coup, les Mauves reprennent la première place avec 1 point d'avance sur les Zèbres. Les deux équipes sont assurées de jouer les play-offs 1, contrairement à Zulte-Waregem, qui disputera les play-offs 2 (1 place qualificative pour la Ligue Europa).

Bulgarie, 23^e journée, 1^{re} division

Sans Hugo Konongo, absent de la feuille de match, le Chernomorets Varna prend un point sur le terrain d'Etar (1-1).

Espagne, 27^e journée, 1^{re} division

Merveil Ndockyt n'est pas entré en jeu, à Bernabeu, lors de la défaite de Getafe face au Real Madrid (1-3). Un derby devenu compliqué après l'expulsion de Loïc Remy à la 47^e.

Grèce, 24^e journée, 1^{re} division

Dix-huitième défaite de la saison pour Platanias, défait à domicile par Lamia (1-2). Sans Clevid Dikamona, resté sur le banc.

Israël, 25^e et avant-dernière journée de la saison régulière, 1^{re} division

Déjà assuré de disputer les play-offs, le Bnei Yehuda se déplaçait chez l'Ihoud Bnei Sakhnin (2-2). Mavis Tehibota était titulaire.

Israël, 25^e journée, 2^e division

Défaite à domicile pour le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou face à Petah Tikva (0-2). Cinquième, le Beitar compte 3 points d'avance sur la 9^e place, synonyme de play-downs.

Lituanie, 2^e journée, 2^e division

Yven Moyo était titulaire lors de la défaite de Palanga sur le terrain de Sūdava (0-2). Sa deuxième sortie avec l'équipe lituanienne.

Slovaquie, 22^e journée, 1^{re} division



Marvin Baudry a marqué le premier but de Zulte-Waregem, finalement battu par Anderlecht (DR)

Yves Pambou et le DAC Dunajská Streda partagent les points avec le leader, le Spartak Trnava (0-0). Le milieu de terrain international était titulaire. Et le DAC est 3^e.

Turquie, 24^e journée, 1^{re} division Dzon Delarge est resté sur le banc lors de la victoire de Bursaspor face à Kayserispor (1-0). La première victoire du club depuis le 21 janvier, soit 4 défaites et 2 nuls.

France, 28^e journée, 2^e division

Sans Dylan Saint-Louis, ménagé en raison d'une douleur à la cheville, le Paris FC s'incline à Nîmes

(1-2). Après une longue série d'invincibilité en Ligue 2, le Paris FC marque le pas avec un seul succès lors des cinq dernières journées (pour un nul et trois succès). Les promus glissent ainsi à la 6^e place, mais restent à deux longueurs du podium.

Rappelons que Châteauroux est 5^e avec 48 points, tandis que Le Havre, qui jouera lundi, est 7^e avec 44 points. Brest est 9^e à égalité de points avec les Normands. En bas de classement, le Gazélec, 16^e avec 31 points, garde une petite avance sur Bourg-en-Bresse,

17^e, et Nancy, 18^e. Bressans et Lorrains sont en grand danger, à dix journées du terme du championnat.

France, 24^e journée, 3^e division

Grenoble rapporte un point de son déplacement à Cholet (1-1). Si Fernand Mayembo était titulaire, comme à son habitude, Kévin Mondziaou Nzinga était absent du groupe choletais.

En déplacement à Pau, Laval enchaîne une quatrième victoire consécutive (1-0). Davel Mayela était titulaire : auteur d'un tir cadré à la 18^e et remplacé à la 86^e. Notons que les Palois ont manqué 2 penaltys dans cette rencontre. Les Tangos sont en réussite et reviennent dans la course à la montée en Ligue 2.

Convoqué dans le groupe dunkerquois, Bradley Mazikou était finalement absent lors de la défaite des Nordistes face aux Vendéens des Herbiers (1-2).

Sans Randi Goteni, Béziers fait le plein de points chez le Red Star (0-1).

Avranches mène deux fois au score face à La Duchère avant d'arracher, en fin de match, le 3-3. Sans Blanstel Koussalouka.

Camille Delourme

VIE DES CLUBS

Des nouvelles instances de Fleur du ciel mises en place

L'équipe Fleur du ciel a installé de nouvelles instances au cours d'une assemblée générale tenue, le 3 mars, au Complexe sportif de Pointe-Noire. Les travaux de cette assemblée ont été dirigés par le président de la Ligue interdépartementale de football du Kouilou et Pointe-Noire, Jean Ferdinand Mampassi, qui était assisté du commandant Jacques Ndariba, président de la commission technique de la Ligue de football.

L'assemblée générale du club Fleur du ciel vient de se tenir dix ans après la disparition de son président fondateur, Bernard Ondongo Angouana. Le bureau mis en place est dirigé par le président général, président du conseil d'administration, Edvin Mbisi. Et Boris Arnel Madzou est président du club. Après sa présentation à l'assemblée, le président du club a remercié les membres du conseil pour leur confiance. « Je suis très ravi de la confiance que vous m'avez faite de diriger ce club. Je m'engage dès aujourd'hui pour accomplir la mission qui m'a été confiée pour atteindre les objectifs du club, nous devons cultiver la discipline », a-t-il indiqué.

Prenant la parole à son tour, le président de la commission



Photo de famille du nouveau bureau général de Fleur du Ciel et les membres de la Ligue «Adiac» sportifs», a dit Jacques Ndariba.

technique de la ligue a appelé le bureau élu de prôner la communication. « Un seul doigt ne lave jamais la face. C'est la communication, la convivialité, l'entente des uns et des autres qui peuvent corriger les erreurs le long de votre parcours. Si le nom de Fleur du ciel ne peut pas disparaître, cela veut dire qu'il y a des gens qui ont souci du meneur d'hommes qui nous a quittés. Il avait su construire autour de lui une existence des

Et de poursuivre : « Toute erreur que vous pouvez faire le long de votre parcours, n'en faites pas un tabou à la cité. Prenez votre calme, écoutez, entendez et confiez-vous à ceux qui peuvent vous agrémenter. Nous sommes venus pour soutenir ceux qui veulent le sport pour que le sport aille de l'avant », a-t-il souligné.

Cependant, dans le cadre du partenariat avec les équipes

sœurs, les conseillers ont mis en cause des clauses antérieures avec certaines équipes. Fleur du ciel demeure un club sportif et non un centre de formation. Dans le but de renforcer les effectifs, il est prévu le recrutement des joueuses pour relancer l'équipe à la prochaine saison sportive 2018-2019. Les membres de cette équipe départementale entendent aussi régulariser la situation des joueurs de fleur du Ciel qui évo-

luent dans d'autres clubs de, L1 L2 D1 D2

Composition du bureau général de Fleur du ciel

- Directeur générale, président du conseil, Edvin Mbisi

- Directeur général adjoint, président du club, Boris Arnel Madzou

- Vice-président du club, Rock Mayé

- président chargé à l'organisation et des compétitions, Fabrice Ondongo

- Président chargé de la sécurité et discipline, Davy Moundoungou

- Présidente chargée de la communication, Charlem Léa Legnoki

- Président chargé du sponsoring et relation extérieur, Marien Ngakosso

- Secrétaire général Achille Kally Fayette

- Secrétaire général adjoint, Dieudonné Tchicaya,

- Trésorier général, Blaise Bakissi

- Trésorier général adjoint, prisca

- Commissaire au compte, David Ondongo

-L'entraîneur principal de l'équipe est Dieudonné Tchicaya tandis que Davy Moudoungou est conseiller technique.

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COUPE DE LA CAF

Un vibrant appel de soutien à La Mancha

Après avoir écarté l'AS Tanda de la Côte d'Ivoire de la compétition, le Cercle sportif La Mancha poursuit son aventure ce 6 mars au Complexe sportif de Pointe-Noire face à Al Ahly Shendi du Soudan en 16es de finale aller. Le public ponténégrin y est attendu pour soutenir Ghislain Tchiamas et ses poullains



La Mancha lors du match contre l'AS Tanda «Adiac»

Le soutien des Ponténégrins est très sollicité par La Mancha pour cette rencontre contre Shendi. Les chorales de l'AS Cheminots, V. Club Mokanda, Munisport et les fans club des équipes de la place y sont attendus pour encourager Ngavouka et ses coéquipiers à pouvoir marquer au moins deux buts au fond des filets soudanais, mais sans encaisser à domicile avant de partir pour le Soudan.

En rappel, c'est la première fois que La Mancha a atteint cette étape de la compétition africaine après trois participations respectivement en 2001, 2002 et 2003. Le Club ponténégrin a éliminé, au premier tour, l'AS Tanda de la Côte-d'Ivoire. La Mancha est provisoirement 4^e du championnat national.

Cependant, notons que l'adversaire de La Mancha en 16es de finale a été exemptée au premier tour. Al Ahly Shendi a trois participations à la coupe de la CAF, respectivement en 2012 où l'équipe a atteint pour sa première participation la phase de groupes, en 2013 le club soudanais a été éliminé en 8es de finale et en 2014 l'équipe a été écartée en 16es de finale.

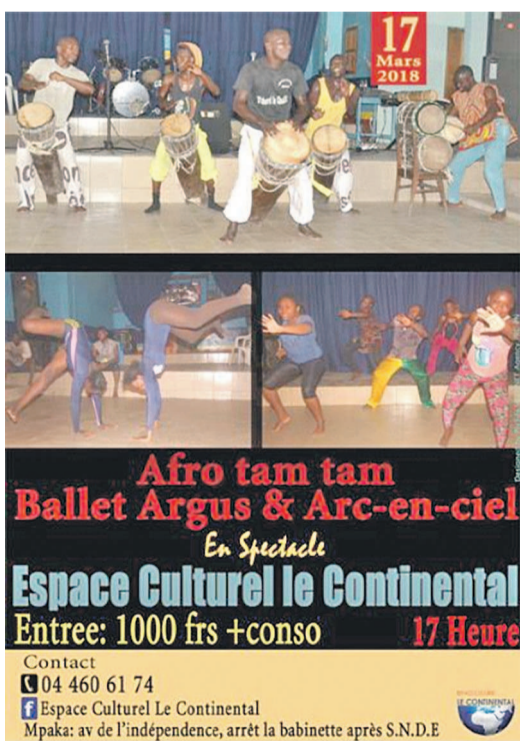
Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Trois groupes de percussion se produiront dans la ville océane

Les ensembles de percussion et de danse Afro Tam Tam, Ballet Argus et Arc-en-ciel livreront deux spectacles respectivement le 17 mars à l'Espace culturel Le Continental et le 23 mars à l'hôtel Elais.

«Afrique » est le nom du spectacle qui aura lieu à l'Espace culturel le Continental. C'est un cocktail explosif composé de mélodies africaines, de conte, de chorégraphies, d'acrobaties, de percussions avec une prédominance de la danse contemporaine classique et de la scénographie. Dénommé « Le Congo traditionnel », le spectacle qui se tiendra à l'hôtel Elais alliera musique et danse. Au cours de ce spectacle, les sonorités africaines résonneront. En effet, les trois ensembles puisent leur inspiration dans les valeurs traditionnelles africaines en général et congolaises en particulier. Et les richesses du terroir seront mises en exergue par ces ensembles qui ont décidé de raviver la culture congolaise. Il y aura d'autres productions de ces mêmes groupes dans la ville côtière qui vibreront aux sons et rythmes du terroir.



L'affiche du spectacle au Continental crédit photo «Adiac»

Hervé Brice Mampouya

ENTREPRENEURIAT

Médard Bongo exhorte les femmes à l'artisanat

Afin d'encourager la femme à entreprendre, le président Manager de MB production, Médard Bongo, entend remettre des trophées aux femmes engagées dans le domaine de l'artisanat.

Le président Manager de l'ONG MB production veut renforcer la présence de la femme dans le domaine artisanal en donnant des prix aux femmes artisanes, une manière pour lui d'encourager leur travail. Pour commencer cette mission, Médard Bongo a prévu des retrouvailles avec quelques femmes artisanes évoluant dans la ville de Pointe-Noire en vue de leur exprimer son appui. Et le week-end dernier, il a rencontré Delphine Ndenda, propriétaire d'une fabrique de savon bio dans le cinquième arrondissement.

Cette femme entrepreneuse fabrique des savons de toilette bio aux ingrédients purs et naturels, notamment l'huile Citriodora et la fleur Aloe vera, soigneusement choisis pour soulager la peau. Le pré-



Delphine Ndenda / crédit photo «ADIA»

sident Manager de MB production a été charmé par la prouesse et surtout la créativité de cette femme. « Je crois qu'il est important que le secteur de l'artisanat soit pris en charge pour permettre surtout aux femmes engagées dans ce secteur d'exporter en volume et en qualité leurs produits », a-t-il dit.

Hugues Prosper Mabonzo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Les Diabes noirs prennent le pouvoir

Seule équipe invaincue depuis le début du championnat, l'AS Otohô a concédé sa première défaite, le dimanche, au terme de la 8e journée de la compétition. Elle s'est inclinée au stade Alphonse-Massamba-Débat (1-3) face aux Diabes noirs, abandonnant son fauteuil de leader à l'adversaire.

C'était la rencontre la plus attendue, d'autant plus qu'elle mettait aux prises le leader à son dauphin. Mais un seul séparait l'AS Otohô (16 points) des Diabes noirs (15 points), raison de plus pour drainer, pour une fois, depuis l'entame de la compétition, la foule au stade Alphonse-Massamba-Débat. Les Diablotins ont d'abord souffert avant de construire au fil des minutes leur victoire.

Dès l'entame, Matheus Botamba manque une énorme occasion d'ouvrir le score. Après avoir mis les défenseurs des Diabes noirs dans le vent, le joueur de l'AS Otohô manque le dernier geste. C'est, sans nul doute, le tournant du match. L'AS Otohô avait peut-

être laissé échapper sa chance. Et c'est à l'équipe des Diabes noirs de saisir la sienne à la 40e mn. Lorry Nkolo délivre une passe décisive à Eric Kanda, qui ajuste Mongondza, avant de donner l'avantage aux jaune et noir. Prestige Mboundou a profité d'un ballon qui traînait après le centre de Junior Loussoukou pour faire le break à la 53e mn. Malheureux sur la première occasion de la rencontre, Matheus Botamba se console à la 71e mn en réduisant l'écart. Mais à deux mn de la rencontre, l'AS Otohô était obligé de poser l'autre genou au sol sur le coup de Rozan Varel, à deux minutes de la fin du temps réglementaire. Les Diabes noirs s'imposent et prennent seuls les commandes

du championnat avec 18 points soit deux de plus que leur adversaire. L'Athlétic club Léopards de Dolisie a lui aussi gagné une place au classement, au terme de cette 8e journée, en dominant, à Madingou, Tongo football club (2-1).

Les Fauves du Niari sont désormais quatrième avec le même nombre de points (15) que le Cara qui n'a pas disputé son match contre l'AS Cheminots, parce qu'il prépare ses matchs aller des seizièmes de la finale de la Coupe de la Confédération. L'Etoile du Congo a remplacé les Léopards à la 5e place après sa victoire (2-1) sur le FC Kondzo. Costode Droveny a ouvert le score à la 20e mn pour l'Etoile du Congo. Parfait Danga a égalisé à la 38e minute, puis Roland Okouri a redonné l'avantage aux Stelliens à la 51e mn. L'Etoile du Congo compte désormais 14 points soit un de plus que la Mancha, qui n'a pas joué le



Prestige Mboundou auteur du deuxième but des Diabes noirs/Adiac

week-end.

Notons que le samedi la Jeunesse sportive de Talangai n'a pas pu faire mieux qu'un nul d'un but partout face à Saint-Michel de Ouenzé. V Club Mokanda a battu à Brazzaville l'Interclub (1-0). A Pointe-Noire, Patronage Sainte-Anne a battu Nico-Nicoyé (2-1).

Classement issu de la 8e journée

1-Diabes noirs 18 points;
2-AS Otohô 15 points;
3-Cara 15 points+10;
4- AC Léopards 15 points+8;

5-Etoile du Congo 14 points;
6-La Mancha 13 points+4;
7-JST 13 points+1;
8- V Club Mokanda 13 points+1;
9-Patronage Sainte-Anne 11 points;
10-AS Cheminots 8 points+1;
11-Tongo FC 7 points;
12- Nico-Nicoyé 4 points-5;
13- JSP 4 points-6;
14- FC Kondzo 4 points-12;
15-Interclub 2 points-7;
16-SMO 2 points-12.

James Golden Eloué

ACTIVITÉS AGROPASTORALES

Un diagnostic sur l'utilisation actuelle des ressources en eau

L'étude a été initiée par le ministère de l'Agriculture et l'élevage avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin d'obtenir de meilleures options d'utilisation rationnelle des potentialités.

Pour présenter les résultats provisoires de cette étude, lancée en juin 2017, un atelier de restitution a lieu du 5 au 7 mars à Brazzaville.

Une fois validé, ce rapport va aboutir à un schéma directeur sur la valorisation intégrée des ressources en eau, permettra de définir des programmes d'irrigation agricoles bancables, qui pourront être financés par le secteur privé, puis facilitera l'élaboration d'un plan d'actions et d'investissements devant servir d'outil pour la mobilisation des ressources financières et de guide pour tout intervenant.

« Les activités de ce projet confirment l'engagement et la détermination du gouvernement à mettre en place les systèmes intégrés dans l'utilisation des eaux aussi pour la protection et la restauration des sols que pour la pêche. La réalisation de l'étude nous permet notamment de jeter les bases des études d'impact environnemental à réaliser », a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri

Djombo, à l'ouverture de cet atelier.

Il a, par ailleurs, relevé que la prise en compte des questions liées à la maîtrise de l'eau devient impérative pour assurer le développement d'une agriculture plus prospère, avant de se féliciter du fait que ce problème attire l'attention de la communauté internationale et des décideurs politiques. Notons que cette ressource est au cœur du mécanisme visant la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

La représentante de la FAO, Suze Percy Fillipini a, quant à elle, fait remarquer que l'agriculture congolaise était encore largement tributaire au rythme des saisons et, reste confrontée aux effets néfastes des changements climatiques auxquels s'ajoutent de multiples péripéties dues à la faiblesse des financements octroyés aux producteurs.

« Bien que la production vivrière nationale augmente, elle ne parvient pas à couvrir les besoins de la population, ce, en dépit de l'immense potentialité naturelle favorable au développement du secteur », a relevé la représentante de la FAO.

Les zones prioritaires concernées par ce diagnostic sont: le Pool; le Niari; le Kouilou et la Bouenza.

Lopelle Mboussa Gassia

HYDROCARBURES

La nouvelle directrice générale promet une gestion dynamique

Thérèse Goma a décliné ses ambitions lors de la passation de consignes avec le directeur sortant Serge Ndéko, le 5 mars à Brazzaville. Afin de répondre aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et stratégiques de la République du Congo, la nouvelle directrice générale compte mettre en place une gestion plus dynamique des hydrocarbures. « Je rassure que je travaillerai avec force, vigueur, humilité

dans le respect des lois et des textes en vigueur pour promulguer les intérêts de notre pays qui se reposent sur le secteur des hydrocarbures », a-t-elle déclaré.

Parmi les dossiers urgents à sa charge figurent les demandes des titres miniers, les contrats de partage de production, des sessions, les appels d'offres, la gestion des contrats, les audits pétroliers etc.

L.Mb.G.

SPORT DE TRAVAIL

La Ligue de Brazzaville fixe ses priorités

La Ligue du sport de travail de Brazzaville a tenu, le 1er mars, son conseil départemental inaugural au cours duquel ses dirigeants ont défini les objectifs à atteindre.

La Ligue a adopté ses statuts et règlement intérieur tout en complétant les postes qui restaient encore vacants. Rodrigue Dinga Mbomi, le président de la Ligue, a expliqué que les deux documents adoptés ont été élaborés sur la base de deux principaux axes et en tenant compte de la politique de la fédération: la bonne gouvernance et les activités sportives. « La ligue pense que s'il n'y a pas de bonne gouvernance, on ne peut pas avoir d'efficacité opérationnelle. Le deuxième axe, lié à nos activités, concerne la partie sportive et la sensibilisation à la prévention des risques liés aux maladies non transmissibles: AVC, le Cholestérol, le Diabète et la tension », a souligné le président de la Ligue du sport de travail, précisant qu'en milieu professionnel en entreprise, on a 30 % de prévalence de risques liés à l'hypertension.

Rodrique Dinga Mbomi milite pour que les travailleurs aient une bonne santé. C'est ainsi que dans les statuts, la ligue s'engage à promouvoir la pratique du sport en milieu socio-professionnel, améliorer la santé des travailleurs et de la famille et organiser les ateliers, conférences et d'autres communications sur l'importance de la pratique sportive liée à la santé des travailleurs et de la famille. Elle souhaite aussi gagner le pari de l'organisation des compétitions sportives.

La Ligue du sport de travail de Brazzaville multipliera des stratégies pour faire adhérer les personnes morales et physiques. Elle entend

développer les relations de partenariat avec celles-ci. La Ligue va constituer et animer les équipes, puis diversifier la pratique de toutes les disciplines sportives. La Ligue a profité de ce premier rendez-vous pour combler les postes restés vacants au cours de l'assemblée générale électorale du 15 décembre.

Emile Eboubi a été élu deuxième vice-président après Rodrigue Dinga Mbomi (président) et Jean Pierre Packa (1er vice-président). Henri Junior Seké a été choisi pour occuper le poste du 3e membre. Anaïse Mounquima et Karim Samba s'occuperont des finances. Les trois membres du commissariat aux comptes sont: Achile Boungouaka; Inel Batota et Fredy Innocent Ndzila.

« Durant cette olympiade, nous allons donner au sport de travail ses lettres de noblesse et amener l'ensemble des travailleurs à comprendre et s'approprier les bien-fondés des activités sportives en milieu professionnel », a rassuré le président de la Fédération congolaise du sport de travail, Robert Jean Raphaël Massamba-Débat.

Clôturant les travaux Félicité Otteembongot, la directrice départementale des Sports, a exhorté les membres du bureau au travail, pour le bon fonctionnement de cette ligue.

Notons que le programme d'activités de la Ligue du sport de travail sera adopté à la prochaine séance.

J.G.E.

DISPARITION

Lilyan Kesteloot s'en est allée

La plus grande spécialiste de la littérature d'Afrique francophone et auteure d'une très riche bibliographie nous a quittés, à l'âge de 87 ans.

Lilyan Kesteloot a publié plusieurs ouvrages consacrés à la littérature africaine de langue française. Décédée, le 28 février, à Paris, elle était la grande spécialiste de la littérature

africaine francophone vivante. Mondialement reconnue, elle a enseigné à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, au Sénégal. Son intérêt pour la littérature africaine re-



monte à son enfance coloniale dans le Congo belge et à la découverte de l'œuvre d'Aimé Césaire « Cahier d'un retour au pays natal ». Elle soutiendra, en 1961, sa thèse à l'université Libre de Bruxelles sur « Les écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature ».

En 1962, elle publie un ouvrage réunissant les grands noms de la poésie camerounaise. Lilyan Kesteloot a été directrice de recherche à l'Institut fondamental d'Afrique noire de Dakar.

Noël Ndong